

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:peda.braine@helha.be">peda.braine@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:peda.leuze@helha.be">peda.leuze@helha.be</a>
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : <a href="mailto:peda.loverval@helha.be">peda.loverval@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Français langue étrangère 1.2			
Code	PEGE1B09FF	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Didier MAES</b> ( <a href="mailto:didier.maes@helha.be">didier.maes@helha.be</a> ) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Catherine GOOR</b> ( <a href="mailto:catherine.goor@helha.be">catherine.goor@helha.be</a> ) HELHa Loverval <b>Hélène LEFEVRE</b> ( <a href="mailto:helene.lefevre@helha.be">helene.lefevre@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Il faut amener l'étudiant à développer une série de compétences fondamentales en FLE. Afin de comprendre l'esprit actuel de la didactique du FLE, il lui faut découvrir l'évolution de cette didactique ; l'importance croissante de l'aspect interculturel, les prescrits...

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
  - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
  - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

### **Acquis d'apprentissage visés**

I. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'identifier et de justifier l'appartenance méthodologique d'un manuel ou d'une séquence.

II. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'expliquer les enjeux de l'hétérogénéité des publics et maîtrisera les concepts liés à cette hétérogénéité (diversité culturelle, dialogue interculturel, décentration, stéréotypes, culturèmes...).

III. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de concevoir la mise en perspective d'une leçon de FLES.

IV. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'expliquer les modalités spécifiques d'apprentissage d'une langue étrangère.

V. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'analyser un ouvrage issu de la littérature de l'immigration.

VI. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de manipuler et d'exploiter le Cadre européen commun de référence pour l'enseignement/ apprentissage des langues.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGE1B09FFA Français langue étrangère 2 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGE1B09FFA Français langue étrangère 2 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [peda.loverval@helha.be](mailto:peda.loverval@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français langue étrangère 2			
Code	13_PEGE1B09FFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Hélène LEFEVRE</b> ( <a href="mailto:helene.lefevre@helha.be">helene.lefevre@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour objectif d'amener l'étudiant à développer une série de compétences fondamentales en FLE. Afin de comprendre l'esprit actuel de la didactique du FLE, il lui faut découvrir l'évolution de cette didactique ; l'importance croissante de l'aspect interculturel, les prescrits... Cette activité d'apprentissage correspond à l'ensemble de l'unité d'enseignement.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au cours et au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'expliquer les enjeux de l'hétérogénéité des publics et maîtrisera les concepts liés à cette hétérogénéité (diversité culturelle, dialogue interculturel, décentration, stéréotypes, culturèmes...).
- II. Au cours et au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'identifier et de justifier l'appartenance méthodologique d'un manuel ou d'une séquence.
- III. Au cours et au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de concevoir la mise en perspective d'une leçon de FLES.
- IV. Au cours et au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'expliquer les modalités spécifiques d'apprentissage d'une langue étrangère.
- V. Au cours et au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de manipuler et d'exploiter le Cadre européen commun de référence pour l'enseignement/ apprentissage des langues.
- VI. Au cours de l'UE, l'étudiant sera capable d'analyser un ouvrage issu de la littérature de l'immigration.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

L'analyse des caractéristiques des publics cibles met en évidence l'hétérogénéité des publics et l'importance de la démarche interculturelle. Une approche de la littérature de l'immigration aide les étudiants à prendre conscience des difficultés d'intégration de certains immigrés ainsi que des rapports problématiques de ceux-ci à la langue et à la culture du pays d'accueil. Des notions théoriques sur l'apprentissage, sur la diversité culturelle et sur les méthodologies du FLE sont ensuite dispensées pour expliquer les orientations actuelles en didactique du FLE. Ces notions acquises, les étudiants sont invités à manipuler et à analyser diverses méthodes de FLE.

### Démarches d'apprentissage

\*Développement des contenus parfois de manière théorique, parfois plus en interaction avec les étudiants (lectures,

réflexions, observations et synthèses). Par ailleurs, interventions extérieures.

\* Lectures et exposés oraux individuels et par groupes.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Tout au long de l'année, des conseils sont donnés aux étudiants et ceux-ci sont encouragés à poser des questions sur les éléments non compris. Toutes les évaluations organisées pendant l'année sont corrigées au cours.

### **Ouvrages de référence**

Néant

### **Supports**

Notes de cours, le CECRL, articles tirés de la revue *Le français dans le monde* et extraits d'ouvrages de référence, différents manuels FLE et extraits vidéos.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Des interrogations écrites seront prévues durant le quadrimestre. Celles-ci consisteront en questions sur des parties du cours et en une analyse de documents fournis par l'enseignant.

L'examen final aura lieu en juin. Il reprendra, sous la forme de questions écrites, l'ensemble de la matière abordée. Les étudiants auront également à produire une analyse de séquence de manuel et une mise en perspective de séquence.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int + Trv	10		
Période d'évaluation			Exe	90	Exe	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### **Dispositions complémentaires**

Lors de la récupération au Q3 des épreuves du Q2, les notes obtenues lors des travaux et des interrogations durant le Q2 ne sont plus prises en compte.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).